

Plan d'Aménagement Général (PAG)

Étude préparatoire

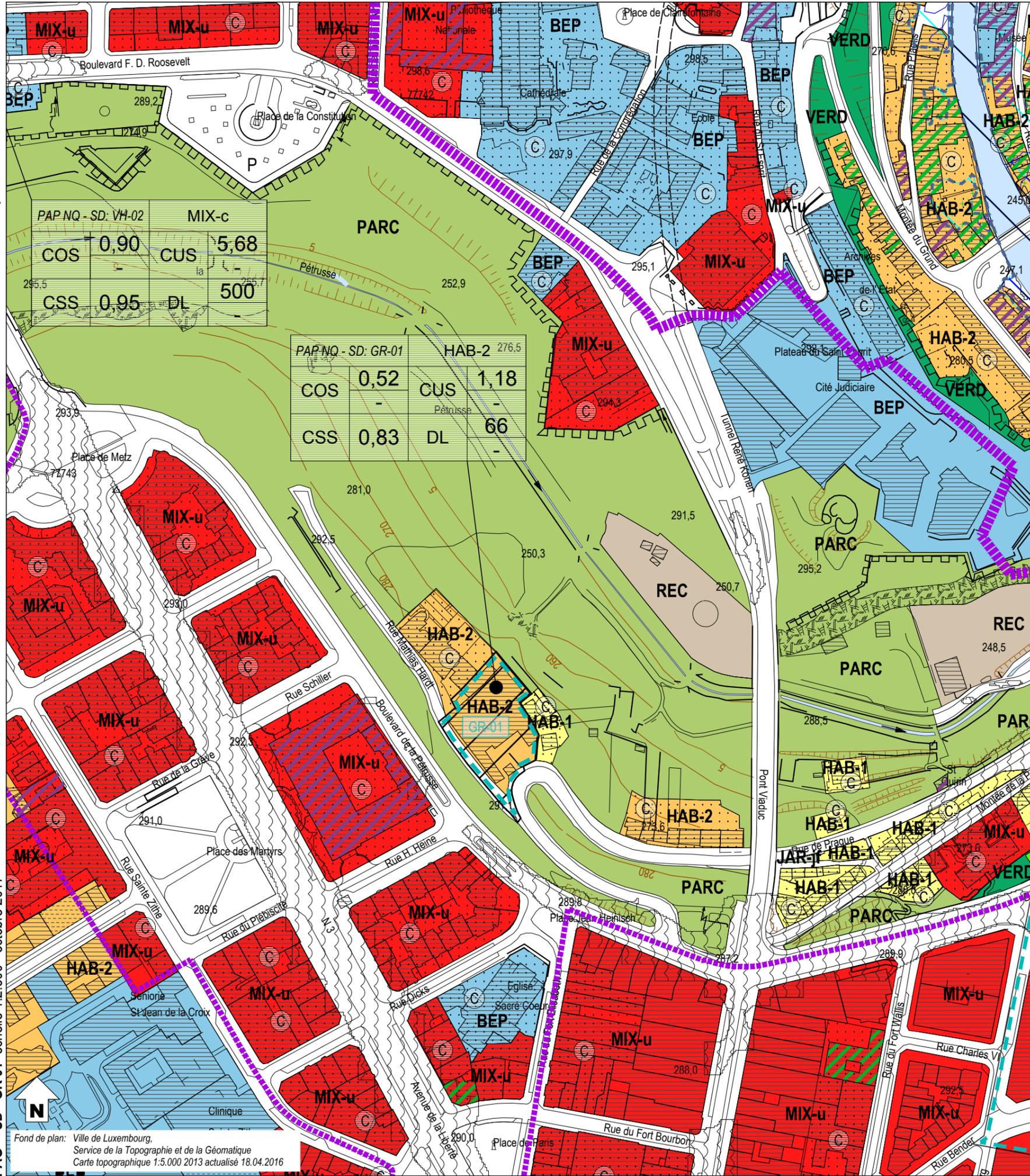
Section 4 Schémas Directeurs

SD n° GR-01 « Rue de Prague – Rue Mathias Hardt » au Grund

Vote du conseil communal en date du 28 avril 2017

Approbation du Ministre de l'Intérieur en date du 5 octobre 2017

Arrêté du Ministre de l'Environnement, MDDI – Dép. Environnement en date du 6 octobre 2017



Zones urbanisées ou destinées à être urbanisées

- HAB-1** Zone d'habitation 1
- HAB-2** Zone d'habitation 2
- MIX-cen** Zone spéciale mixte urbaine centrale européenne et nationale
- MIX-c** Zone mixte urbaine centrale
- MIX-u** Zone mixte urbaine
- BEP** Zone de bâtiments et équipements publics
- ECO-c1** Zone d'activités économiques communale type 1
- ECO-I** Zone spéciale d'activités économiques - Tertiaire
- SPEC-F** Zone spéciale Foire
- SPEC-T** Zone spéciale Télécommunication
- AERO** Zone d'aéroport
- GARE** Zone de gares ferroviaires, de tram et routières
- FER** Zone de réseau ferroviaire
- REC** Zone de sport et de loisirs
- JAR-jf** Zone de jardins familiaux
- JAR-cj** Zone spéciale de cités jardinières et jardins communautaires

Zones destinées à rester libres

- AGR** Zone agricole
- FOR** Zone forestière
- PARC** Zone de parc public
- VERD** Zone de verdure

Zones superposées

- VH-01** Plan d'aménagement particulier approuvé, à titre indicatif
- Zone soumise à un plan d'aménagement particulier "nouveau quartier"
- Zone d'aménagement différé
- 1 Zone d'urbanisation prioritaire type I
- Couloir et espace réservés pour projets routiers - tram
- Couloir et espace réservés pour projets ferroviaires
- Couloir et espace réservés pour projets de mobilité douce
- ⊙ Secteur protégé de type "environnement construit"
- ⊙ CO Zone à risques - "contamination"
- ⊙ S Zone à risques concernant la prévention des accidents majeurs impliquant des substances dangereuses
- Zone de bruit ≥ 70dB(A) (10)
- Zone de servitude "urbanisation"
- IP Servitude "urbanisation - intégration paysagère"
- Cé Servitude "urbanisation - corridor écologique"
- EN Servitude "urbanisation - éléments naturels"
- JA Servitude "urbanisation - jardin remarquable"
- E Servitude "urbanisation - espace libre ouvert au public"
- CQ Servitude "urbanisation - centre de quartier villageois"
- PO Servitude "urbanisation - pollution"
- DP Servitude "urbanisation - dépollution"
- SP Servitude "urbanisation - spécifique"
- CV Zone de servitude "urbanisation - coulée verte"

Zones ou espaces définis en exécution de dispositions légales, réglementaires ou administratives spécifiques relatives:

- à l'aménagement du territoire
 - ⊘ Décharge pour déchets inertes (1)
 - ⊘ Périmètre du POS (2)
- à la protection de la nature et des ressources naturelles
 - ⊘ Zone protégée d'intérêt national - réglementé (3)
 - ⊘ Zone protégée d'intérêt communautaire - Réseau Natura 2000 (4)
- à la protection des sites et monuments nationaux
 - ⊘ Immeubles et objets classés monuments nationaux (5)
 - ⊘ Immeubles et objets inscrits à l'inventaire supplémentaire (6)
 - ⊘ Sites inscrits à la liste du patrimoine mondial (UNESCO) zone proposée / zone tampon
- à la gestion de l'eau
 - ⊘ Zone inondable - HQ10 (8)
 - ⊘ Zone inondable - HQ100 (8)
 - ⊘ Zone inondable - HQ extrême (8)
- Lignes ferroviaires
- Réseaux routiers et stationnements
- Bâtiment existant / projeté
- ++++ Cimetière
- Cours d'eau / Eaux stagnantes
- Courbes de niveau

Indications complémentaires

Les espaces ou zones définies en exécution de dispositions légales, réglementaires ou administratives spécifiques comme par exemple les zones de biotopes, les zones qualifiées de site archéologique ou encore les zones à risques, sont indiqués sur des plans séparés à titre d'information quant à leur existence sur les terrains concernés.